**GOUTAL ALIBERT & Associés**
Avocats associés au barreau de Paris

90 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS
Tél. 01 4807 5255 Fax : 01 4807 5233

# COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE VERSAILLES

# MEMOIRE EN INTERVENTION VOLONTAIRE EN DEMANDE

**POUR** :

Le **Conseil Départemental du GARD,** représenté par son Président en exercice, domicilié en cette qualité à l'Hôtel du département, 3 rue Guillemette, 30 044 NIMES (**production n° 1**)

**CONTRE** :

**Un jugement n° 1200718 rendu le 28 janvier 2016 par le Tribunal administratif de CERGY PONTOISE** annulant l'arrêté en date du 12 octobre 2012 du Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et de logement et du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en tant qu'il abroge le permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « *Permis de Montélimar* » accordé aux sociétés TOTAL GAS SHALE EUROPE et TOTAL EXPLORATION ET PRODUCTION FRANCE (**production n° 2**)

**EN PRESENCE DE** :

Le **Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer** (appelant)

Le **Conseil Départemental de l'ARDECHE** (intervenant volontaire en demande), représenté par son Président en exercice, domicilié en cette qualité à l'Hôtel du département, Quartier de la Chaumette, BP 737, 07 007 Privas Cedex

La société **TOTAL GAS SHALE EUROPE** (défendeur), représentée par son Directeur Général, Monsieur Bruno COURME domicilié en cette qualité au siège social situé 2, place Jean Millier, 92 400 COURBEVOIE et

La société **TOTAL EXPLORATION ET PRODUCTION France** (défendeur), représentée par son Directeur Général, Monsieur Nicolas TERRAZ domicilié en cette qualité au siège social est situé 2, place Jean Millier, 92 400 COURBEVOIE et

**- Sur la requête n° 16VE00892 -**

CAA-Versailles 1600892 - reçu le 30 septembre 2016 à 17:13

Ve 16 Jun 17 AR 1/24 +1